



HAL
open science

“ Le maudit Français ” au Québec : les dynamiques sociodiscursives d’une expression en mouvement

Hélène Labelle

► **To cite this version:**

Hélène Labelle. “ Le maudit Français ” au Québec : les dynamiques sociodiscursives d’une expression en mouvement. Loxias, 2016, Doctoriales XIII, 54. hal-04519801

HAL Id: hal-04519801

<https://hal.science/hal-04519801>

Submitted on 25 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



AVERTISSEMENT

Les publications du site Epi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Epi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin. L'Université Côte d'Azur est l'éditeur du portail Epi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Epi-Revel.



« Le maudit Français » au Québec : les dynamiques sociodiscursives d'une expression en mouvement

Hélène Labelle

Résumé

L'expression « maudit Français » est en usage au Québec depuis près de deux siècles pour désigner les Français qui habitent ou visitent le Canada ; son sens s'est néanmoins transformé au fil du temps, en lien avec le développement des relations entre ces deux communautés. Alliant une perspective sociodiscursive à une approche linguistique de corpus, cet article a pour but de retracer la locution « maudit Français » à travers la littérature canadienne-française et québécoise, et ce, afin d'en dégager l'évolution des représentations associées au peuple français au Canada.

The expression “maudit Français”, that can be translated by “damned French”, has been used in Quebec for the past two centuries to designate the France inhabitants visiting or living in Canada. However, its meaning has evolved as the relationships between both communities have also grown. Combining sociodiscursive perspective to a linguistic study of lexicon, this article will focus on the origins and the evolution of the meanings related to the locution “maudit Français”, throughout the French-Canadian and Quebec literature.

Mots-clés

Discours social, maudit Français, représentations linguistiques, littérature canadienne-française, littérature québécoise

Du XIX^e au XXI^e siècle

Canada

Cette recherche a reçu l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (Bourse de doctorat du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier).

Un examen rapide de la littérature canadienne-française et québécoise permet de révéler la longévité de l'expression « maudit Français » dans le discours social pour désigner, généralement de manière dépréciative, les Français qui visitent ou habitent le Québec. De 1837 à aujourd'hui, les sens que lui ont prêtés les locuteurs québécois durant les deux derniers siècles ont néanmoins varié, révélateurs de l'évolution des représentations associées aux Français.

L'étude de cette locution dans le discours social permet de porter un regard inédit sur le développement des relations entre les sociétés québécoise et française à travers les décennies, mais aussi d'examiner plus attentivement un trouble ressenti par les Québécois envers leurs « cousins français ». En effet, dans son enquête sur les relations hasardeuses entre Français et Québécois, Jean-Pierre Dupuis écrit que

« les problèmes relationnels entre les individus des deux sociétés [...] culminent très souvent dans l'expression "maudit Français", façon toute québécoise d'exprimer le malaise¹ ». Plusieurs témoignages d'immigrants français contiennent cette expression lorsqu'ils partagent leurs expériences d'intégration et de discrimination en sol québécois. Linda Guidroux va jusqu'à qualifier de « fardeau » les représentations liées « maudit Français », « autant chez ceux ayant migré dans les années 1950 que plus récemment et dans différentes situations, en contexte professionnel ou social, en milieu urbain comme en milieu rural² ». Or, un seul auteur, Lionel Meney, consacre spécifiquement un chapitre de son livre *Main basse sur la langue* sur l'expression, qu'il recense dans la presse québécoise contemporaine et analyse d'une manière thématique ce qu'il nomme un « stéréotype³ ».

L'absence d'études plus complètes du « maudit Français » dans le discours social québécois est possiblement explicable par le fait qu'il s'agit d'un objet thématique qui revêt une forme de malaise social ; nous supposons que la discrimination culturelle et nationale est l'un des tabous de la société québécoise. Or, il importe d'étudier ces « tabous et leur degré d'intangibilité [puisqu'ils] ne sont pas seulement représentés dans le discours social [mais aussi] essentiellement produits par lui⁴ ».

Objectif

En nous inscrivant dans le cadre d'une approche bidisciplinaire alliant une perspective sociodiscursive de la littérature à une approche linguistique de corpus, nous proposons d'étudier les différents imaginaires sociaux associés au « maudit Français », tels qu'ils ont circulé le discours social canadien à travers sa locution éponyme, de son apparition jusqu'à nous.

Nous définissons le discours social comme « tout ce qui se dit et s'écrit dans [l'] état de société [...] : les systèmes génériques, les répertoires topiques, les règles d'enchaînement d'énoncés qui, dans une société donnée, organisent le dicible [...] et assurent la division du travail discursif⁵ ». La théorie sociodiscursive postule que le texte littéraire entretient une relation interactive avec le discours social ; ces deux éléments s'influenceraient mutuellement dans un espace intercalaire. Ce va-et-vient formerait ainsi ce qui est appelé « l'imaginaire social », défini comme un « ensemble interactifs de représentations corrélées, organisée en fictions latentes,

¹ Jean-Pierre Dupuis, « Enquête sur les relations problématiques entre Français et Québécois francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n°2, 2012, p. 357.

² Linda Guidroux, « Appartenances culturelles et ethnologie des migrations ; Les Bretons migrants au Québec depuis 1950 », Thèse de doctorat, Université Laval (Canada) et l'Université de Bretagne (France), 2011, p. 356-357.

³ Lionel Meney, *Main basse sur la langue*, Montréal, Liber, 2010, p. 212.

⁴ Marc Angenot, « Chapitre 1. Le discours social : Problématique d'ensemble », *1889. Un état du discours social* (1989), *Médias 19* [En ligne], mis à jour le 04/09/2013, <http://www.medias19.org/index.php?id=11003> (consulté le 12 décembre 2015).

⁵ Marc Angenot, « Chapitre 1. Le discours social : Problématique d'ensemble », *1889. Un état du discours social* (1989), *Médias 19* [En ligne], mis à jour le 04/09/2013, <http://www.medias19.org/index.php?id=11003> (consulté le 12 décembre 2015).

sans cesse recomposées par des propos, des textes, des chromos et des images, des discours ou des œuvres d'art⁶ ».

L'imaginaire social est donc formé de représentations autonomes, analysables entre autres par l'étude de textes littéraires, formes figées dans l'espace-temps du discours social. Les discours individuels et leurs spécificités propres n'ont alors que peu d'importance dans l'analyse sociodiscursive ; ce sont plutôt les hégémonies idéologiques les traversant collectivement qui priment. Nous n'avancions ainsi pas que la locution « maudit Français » est née ou a prospéré dans la littérature, mais bien que les textes littéraires permettent d'en saisir le développement discursif réel. Bref, notre intérêt de l'étude de la littérature repose dans le fait qu'elle représente une trace imprimée du discours social.

Afin de cerner l'évolution des représentations du « maudit Français », nous nous pencherons d'abord sur l'analyse étymologique de ses composantes, « maudit » et « Français », essentielle pour comprendre la charge axiologique de la locution. Nous dégagerons par la suite tour à tour les représentations successives faites de l'individu français au Canada telles que mises de l'avant par la locution « maudit Français » ; nous avançons qu'il est possible de séparer son évolution en quatre phases correspondant à quatre imaginaires sociaux distincts. La première phase témoigne de son apparition au Canada français en 1837 et de quelques caractéristiques négatives limitées qui circulent dans le discours social jusqu'en 1935. La deuxième phase, couvrant de 1964 à 1989, montre la manière dont la locution a gagné en complexité par l'ajout de nombreux stéréotypes péjoratifs. De 1990 à 1999, l'analyse du discours social montre que plusieurs écrivains se sont interrogés sur la valeur discriminatoire, voire raciste, de la locution ; on y observe simultanément l'acquisition de caractéristiques et stéréotypes positifs, faisant alors de « maudit Français » une expression ambiguë sujette à interprétation. Finalement, la quatrième phase, qui coïncide avec le XXI^e siècle, fait place à une ère de réappropriation majeure de la locution de la part des Français qui vivent au Québec, et montre la manière dont les représentations négatives circulant dans le discours social sont amoindries par l'usage de procédés humoristiques.

Étymologie et charge axiologique

La locution « maudit Français » est formée de l'adjectif « maudit » et du nom propre « Français ». Le nom « Français » provient du bas latin *Francia*, « nom désignant la région au Nord de la Loire occupée par les Francs⁷ ». Le suffixe « ais » est ici utilisé pour désigner « (celui, celle) qui, de nationalité française ou étrangère, est attachée à la France, aux Français, qui en a certaines caractéristiques⁸ ». Il arrive néanmoins dans notre corpus que les Québécois ou Canadiens français appelaient

⁶ Pierre Popovic, « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques*, n°151/152, décembre 2011, p. 29.

⁷ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000, p. 1483.

⁸ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000, p. 1483.

« Français » tous les locuteurs de langue française originaires d'Europe. Quant à l'adjectif « maudit », découlant du verbe *maudire*, il a pour sens principal « qui est rejeté par Dieu ou condamné, repoussé par les hommes, la société⁹ ». Il est aussi possible de le retrouver placé devant un nom « par exagération » pour signifier « dont on a sujet de se plaindre¹⁰ ». Rey le note « vieux [...] en manière d'apostrophe », mais ajoute que « cet emploi reste très vivant au Québec, où le mot a des emplois familiers¹¹ ».

Concernant l'expression spécifique « maudit Français », comme l'écrivent Légaré et Bougaïeff dans *L'Empire du sacre québécois*, « *maudit* est une des formes les plus fréquentes qui puissent se combiner avec un très grand nombre de sacres et avec tous les termes du lexique [...], perçu comme une dégradation, une insulte possible adressée à la chose ou à la personne¹². » Or, au Canada, « maudit » peut également prendre un sens positif. Cette dérivation sémantique est repérable entre autres dans le TLFi, notée « Région. (Canada) : (Personne) très habile, très rusée¹³ ». On y note d'ailleurs l'emploi appellatif hypocoristique du substantif « maudit » pour « Coquin, diable ». Rey mentionne également sur l'emploi québécois « l'emploi extensif pour "mauvais, insupportable" » et en intensif pour « rusé, habile¹⁴ ».

Cette atténuation de transgressivité du sens blasphématoire se serait vraisemblablement déroulée en Amérique au XIX^e siècle : « Les blasphèmes de formes anciennes ayant trait au nom de Dieu ont gardé leur force transgressive jusqu'en 1820 environ, ainsi que les termes *maudit* et *sacré*¹⁵ ». Entre 1820 et 1850, les « blasphèmes furent surutilisés par la population québécoise¹⁶ », principalement en raison de la perte d'influence momentanée du clergé. Cette évolution particulière peut ainsi expliquer que « maudit » ait un sens positif au Canada français au XIX^e siècle et au cours du XX^e siècle.

⁹ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000, p. 1271.

¹⁰ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000, p. 1271.

¹¹ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000, p. 1271.

¹² Clément Légaré et André Bougaïeff, *L'Empire du sacre québécois*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1984, p. 43-44.

¹³ Paul Imbs et Bernard Quemada, *Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (consulté le 13 décembre 2015).

¹⁴ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000, p. 2168.

¹⁵ Éric Charrette, « Du sacre au nom de qualité : Approche théorique et description grammaticale », Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke (Canada), septembre 1999, p. 25.

¹⁶ René Hardy, « Ce que sacrer veut dire : à l'origine du juron religieux au Québec », J. Delumeau (dir.), *Mentalités, histoire des cultures et des sociétés : injures et blasphèmes*, Paris, Éditions Imago, 1989, p. 116.

De grandes lignes diachroniques

Sélection du corpus

Dans le but d'analyser la locution « maudit Français », nous avons monté un corpus d'occurrences canadiennes-françaises et québécoises à l'aide de ressources textuelles et orales disponibles sur plusieurs plateformes. Nous avons ainsi dépouillé dix-neuf corpus canadiens de français¹⁷ en recherchant « maudit Français » et ses dérivés orthographiques (par exemple « maudit França », « modit Français »...). Les corpus à l'étude sont composés de diverses sources du XVI^e au XXI^e siècle : documents d'archives ou administratifs, récits anciens, retranscription d'enregistrements oraux, littératures diverses, journaux et magazines.

Après les dépouillements de l'ensemble de ces sources, nous avons obtenu des attestations de « maudit Français » de 1837 à 2015 ; plus précisément, nous avons une seule source littéraire en 1837, puis la locution réapparaît en 1894 dans une étude sur la faune et la flore. À partir de ces données préliminaires, nous avons sélectionné pour notre étude trois types d'attestations spécifiques qui confirment la nature de « maudit Français » comme locution : les occurrences qui contenaient un commentaire métalinguistique, celles qui étaient présentées entre guillemets, celles qui démontraient un indice de flexion pour l'ensemble du syntagme – la flexion est en effet la manière de distinguer une locution d'une série de mots. Ce triage méthodologique nous permet ainsi de confirmer avec conviction que nos occurrences retenues représentent bel et bien la locution « maudit Français », et non simplement les mots « maudit » et « Français » accolés l'un à l'autre. Nous avons néanmoins décidé de faire une exception à cette règle d'exclusion en retenant le texte de valeur importante de 1837, *L'Influence d'un livre*, d'Aubert de Gaspé fils, généralement considéré comme le premier roman de la littérature québécoise. À l'intérieur du discours social, tous les discours n'ont pas la même valeur ; certains ont une plus grande influence que d'autres¹⁸. Nous avançons que c'est le cas pour *L'Influence d'un livre* ; classé comme œuvre canonique de la littérature canadienne-française, l'expression « maudit Français » qu'il contient a pu être largement diffusée dans le discours social par ses nombreuses lectures et études dont il a fait l'objet.

Notre corpus d'analyse, composé de 83 sources diverses, couvre ainsi la période de 1837 à 2015.

¹⁷ Fichier lexical, Index lexicologique québécois, Base de données lexicographiques panfrancophone, Québétexte (1, 2, 3, 4), Base de données néologiques du français québécois, ChroQué, Lexiquim, Corpus linguistique en environnement québécois, Corpus du Témiscouata, Banque de données textuelles de Sherbrooke, Corpus LFFA, Corpus MCVF, Corpus de français parlé au Québec (CFPQ comprenant « Emprunts critiqués à l'anglais » et « Perception de la qualité de la langue au Québec »). Dans le but de maximiser les acceptions pertinentes à notre étude, nous avons joint à ces corpus des acceptions repérables dans *Érudite*, une plateforme de la recherche et de création qui comporte plus de 150 revues savantes et culturelles.

¹⁸ Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France, 1850-1914*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 13.

Analyse de corpus

Un « maudit Français »... canadien

En parallèle de notre recherche principale, nous avons relevé trois attestations du « maudit Français » dans le discours social canadien-français qui ne servent pas à définir ou dénommer des Français européens, mais bien des Canadiens français et des Acadiens francophones. Par exemple, une attestation de ce phénomène se retrouve en 1894 dans un ouvrage encyclopédique de faune et de flore, d'Henri de Puyjalon :

— Ah ! Maudit Français, me répondit-elle en riant. Sur la côté [du Labrador], quand il s'agit d'un Français aimable comme vous ou moi, l'on dit : Ah ! Le maudit Français ! S'il est question d'un Anglais vertueusement impassible et saintement grognon, on dit : Oh ! L'Anglais maudit¹⁹ !

Ce commentaire métalinguistique du XIX^e siècle montre que l'expression appartenait à l'usage canadien-français. Ce sens semble ainsi référer à la signification positive discutée précédemment : fin, rusé, adroit...

Précurseurs de la locution « maudit Français » - Phase I

Nous arrivons à l'étude des représentations du « maudit Français » européen, notre sujet d'étude principal. Nous procéderons à la présentation de nos résultats de manière chronologique, en agglomérant nos observations en quatre phases de développement des représentations du « maudit Français » qui forment ainsi quatre imaginaires sociaux successifs.

Notre première attestation est présente dans le chapitre XIII^e de *L'Influence d'un livre*. Ce roman relate simultanément l'histoire de trois hommes – un alchimiste amateur peu doué à la recherche d'un cadavre pour créer de l'or, un étudiant en médecine témoin d'un assassinat et un aubergiste dérangé qui commet un meurtre –, le tout entremêlé de légendes et chansons canadiennes-françaises. La locution « maudit Français » apparaît lorsque l'un des protagonistes, Charles Armand, l'alchimiste plutôt raté, constate qu'un Français lui a conté des sornettes en se jouant de sa naïveté. Devant cette prise de conscience, il s'exclame : « Maudit Français, menteur – murmura-t-il entre ses dents, – et moi qui croyais tous le temps qu'il disait vrai²⁰ ».

Suivant les précédentes observations sur « maudit », nous pouvons avancer que l'adjectif est ici utilisé dans le sens « damné, fichu, satané ». Correspond-il à une locution ? L'absence d'indice de flexion, de guillemets ou de commentaire métalinguistique ne permet pas de le confirmer. Cependant, cette occurrence reste pertinente si l'on considère que cet usage d'Aubert de Gaspé fils correspond à la

¹⁹ Henry de Puyjalon, *Récits du Labrador*, Montréal, L'imprimerie canadienne, 1894, p. 88.

²⁰ Philippe Aubert de Gaspé (fils), *L'influence d'un livre. Roman historique*, Québec, William Cowan & Fils (impr.), 1837, p. 119.

première apparition du syntagme « maudit Français » en littérature canadienne-française.

Ce syntagme était présent aussi dans le discours social en France au XIX^e siècle²¹, avec diverses significations se rapportant aux Français, souvent d'ailleurs dans des contextes de voyage ou de rencontre avec des individus d'autres pays²². Aussi, bien que le livre *L'Influence d'un livre* soit paru en 1837, une édition partielle a par la suite été éditée en 1864, remaniée par Henri-Raymond Casgrain qui l'intitula plutôt *Le chercheur de trésors ou L'influence d'un livre*. Cette édition tronquée conserve néanmoins le passage cité plus haut, qui circule donc à travers le temps dans plusieurs rééditions²³. Il pourrait ainsi s'agir d'un vecteur mémoriel influent, préambule à la locution, voire la première apparition de la locution elle-même.

La locution « maudit Français » apparaît ensuite dans un autre roman phare de la littérature canadienne-française, *Les demi-civilisés*, de Jean-Charles Harvey, paru en 1934. Il y raconte la démarche ardue de jeunes journalistes avant-gardistes qui fondent une revue dans la ville de Québec ; les idées que ces derniers défendent dérangent profondément la société bourgeoise et surtout le clergé catholique en place. L'usage de « maudit Français » est fait pour désigner un « étranger infâme qui osait juger les Canadiens²⁴ » : « Un peu partout dans les rues des villes et sur les chemins poudreux des campagnes, on chanta le refrain : "Le maudit Français ! Le maudit Français"²⁵ ».

Il aura ainsi fallu presque un siècle pour que l'expression réapparaisse dans l'usage canadien-français, du moins dans le corpus sociodiscursif dont nous nous sommes dotés. Or, « aussitôt publié, le roman [*Les Demi-civilisés*] est mis à l'Index dans le diocèse de Québec par le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve²⁶ », en raison de la critique du rôle du clergé dans l'appauvrissement des Canadiens français ; « il devient alors défendu de lire, de garder, de vendre, de traduire ou de diffuser *Les Demi-civilisés* sous peine de faute grave²⁷ ». Plutôt que de décourager les lecteurs, cette condamnation du roman provoquera une publicité sans pareille, surtout à Montréal où l'interdit épiscopal n'entre pas en vigueur : « L'annonce du scandale provoque plutôt une prise d'assaut des librairies de la métropole où les

²¹ Une simple recherche du syntagme « maudit Français » suffit à résulter de soixante acceptions dans le discours médiatique (par exemple *Revue des deux mondes* en 1829), dans la littérature de récit de voyage (par exemple *Aventures périlleuses de trois français au pays des diamants* par Louis Bousenard en 1884), dans le discours lexicographique (*Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française. Tome 1* par Bescherelle aîné en 1856).

²² Une étude plus poussée indiquerait peut-être une signification particulière à ce syntagme français, possiblement en fait une locution, reliée à quelques stéréotypes de la culture française, mais dans des pays autres que le Canada, comme Cuba (1863) ou encore la Russie (1867).

²³ Nous avons entre autres consulté celle de Philippe Aubert de Gaspé (fils), *Le chercheur de trésors ou L'influence d'un livre*, Québec, Imprimerie de Léger Brousseau, 1878, p. 158.

²⁴ Jean-Charles Harvey, *Les demi-civilisés*, Montréal, Les Éditions du Totem, 1934, p. 135.

²⁵ Jean-Charles Harvey, *Les demi-civilisés*, Montréal, Les Éditions du Totem, 1934, p. 135.

²⁶ Josias Semujanga, « La réception immédiate des *Demi-civilisés* de J.-C. Harvey. Éléments de sociosémiotique du discours critique », *Protée*, vol. 27, n°2, 1999, p. 23.

²⁷ Yves Lavertu, *Jean-Charles Harvey. Le Combattant*, Québec, Boréal, 2000, p. 15.

exemplaires des *Demi-Civilisés* s'écoulaient rapidement²⁸. » Le livre est ainsi lu et diffusé. Quelques auteurs, en parlant ou en proposant une analyse du roman *Les Demi-Civilisés*, ont parfois écrit sur le syntagme « Maudit Français » ; Guildo Rousseau mentionne à ce sujet que « la langue de Harvey fourmille aussi d'un nombre considérable "d'idées reçues"²⁹ » ; il cite comme exemple « Le maudit Français ». Ce passage montre ainsi qu'entre 1934 et 1969, cette locution semble avoir investi l'usage canadien.

Jean-Charles Harvey a-t-il lu *L'influence d'un livre* ? Probablement, vu son éducation au petit séminaire de Chicoutimi où il suivit le cours classique³⁰, ainsi que son militantisme contre le traditionalisme et le cléricisme, et son idéologie prônant le libéralisme moderne de l'époque³¹.

Suite à Harvey, Jean-Louis Gagnon reprend la graphie « maudits Français » dans ses mémoires, dont on en retrouve un extrait dans *La Renaissance* d'automne 1935, où sont mis en opposition « les Canayens » :

Évidemment, les Canayens trouveront encore le moyen de s'engueuler quand on en sera à la classification des genres – moutons, vaches, cobayes —, mais grâce à un entraînement long de trois siècles et à l'intervention de la Providence, nous finirons par passer à travers, et le miracle canadien viendra à bout de la science des maudits Français³².

L'ouvrage de Harvey semble évoquer une critique au colonialisme français en reprenant le récit Barbarie/Civilisation dans lesquels les « Canayens » sont en retard au niveau culturel par rapport aux Français. Le « maudit Français » de Harvey était celui qu'il fallait critiquer puisqu'il dénonçait l'emprise du clergé sur les Canadiens ; le « maudit Français » de Gagnon est plutôt celui « détestable » qui exerce une emprise plus intellectuelle sur le peuple canadien-français. Dans les deux cas, la locution indique plus généralement une domination des Français sur les Canadiens, autorité critiquée à l'aide d'un adjectif typique des sacres canadiens-français, le « maudit ». Le Français, à travers la locution, représente ainsi une altérité supérieure qui détient le savoir et qui se permet de désapprouver ouvertement les Canadiens français et leur mode de vie. Il y a donc glissement sémantique entre le « maudit Français », menteur et trompeur de *L'Influence d'un livre*, et celui qui habitent les discours de Harvey et Gagnon, lié à une image d'oppression et d'une supériorité qui doit être outrepassée, ou du moins critiquée. Sur cette fondation s'ajouteront de

²⁸ Yves Lavertu, *Jean-Charles Harvey. Le Combattant*, Québec, Boréal, 2000, p. 16.

²⁹ Guildo Rousseau, *Jean-Charles Harvey et son œuvre romanesque*, Montréal, Centre éducatif et culturel inc, 1969, p. 133.

³⁰ Marcel-Aimé Gagnon, *Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille*, Ottawa, Beauchemin, 1970, p. 23-24.

³¹ Voir à ce propos la thèse de David Éric Simard, « Jean-Charles Harvey, défenseur des libertés et promoteur de la modernité : le jour (1937-1946) », Mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal, 2007.

³² Doc. F extrait de *La Renaissance*, automne 1935, présent en annexe ; *Les apostasies, T.1., Les Coqs de village*, Montréal, La Presse, 1985.

nombreuses autres idées reçues sur l'image des Français, mais des décennies plus tard.

Notre corpus ne contient en effet aucune occurrence du « maudit Français » jusqu'en 1964. Diverses hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet interstice : La diminution (voire l'arrêt) de l'immigration au Québec entre les années 1930 et 1950³³, le peu de récits canadiens-français et québécois publiés entre 1940 et 1959 dus aux conditions économiques et idéologiques de l'époque³⁴, une surveillance attentive du clergé appuyé par l'État de la production littéraire sous l'Union Nationale³⁵ ; ce sont là autant de facteurs qui ont pu avoir une incidence sur l'absence prolongée de la locution. Néanmoins, il est aussi possible d'observer que l'usage de la locution reprend en 1964, ce qui correspond à une ère charnière connue au Québec comme la « Révolution tranquille », désignant « une période de changements rapides vécue par le Québec dans les années 1960³⁶ ». Elle a commencé lorsqu'un gouvernement nationaliste nouvellement élu a mis en place des réformes institutionnelles qui ont encouragé une prise de conscience à la fois politique, culturelle et intellectuelle de la population québécoise ; celle-ci « devient [alors] de plus en plus prospère et sensible à des questions d'identité nationale et collective³⁷ ». Un nouvel imaginaire littéraire autonome à caractère militant voit le jour³⁸ dans lequel la locution « maudit Français » prospère ; nous l'avons identifié comme la phase II de notre recherche.

L'explosion des stéréotypes — Phase II

Notre phase II débute donc en 1964 avec parution du roman « *Maudits Français !* », écrit par Nathalie Fontaine, une Française qui dit relater son expérience d'immigration au Canada en « exploit[ant] avec humour les incompréhensions entre Français et Québécois³⁹ » ; ce roman de fiction se déroulant au XX^e siècle décrit l'intégration parfois ardue d'une famille française aux réalités québécoises : hiver très froid, langue française divergente, incompréhension

³³ Victor Piché et Dominique Laroche, *Dossier 1. L'immigration au Québec ; Rapport préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* [en ligne], Mai 2007, Révisé décembre 2007, <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-11-piche-victor.pdf> (consulté le 11 août 2016).

³⁴ Jacques Michon, « Croissance et crise de l'édition littéraire au Québec (1940-1959) », *Littérature*, n°66, 1987, p. 116.

³⁵ Claude-Marie Gagnon, « La censure au Québec », *Voix et Images*, vol. 9, n°1, 1983, p. 103-117.

³⁶ Encyclopédie canadienne, *Révolution tranquille* [en ligne], <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/revolution-tranquille/> (consulté le 11 août 2016).

³⁷ Encyclopédie canadienne, *Révolution tranquille* [en ligne], <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/revolution-tranquille/> (consulté le 11 août 2016).

³⁸ Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000, p. 162-163.

³⁹ Maurice Lorent, « *Les Romanciers français et le Canada (1842-1981)*, Anthologie par Paulette Collet ; Ouvrage recensé », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n°36, 1984-1985, p. 78.

mutuelle vis-à-vis les habitudes de vie... La narratrice du roman s'exprime en ces termes :

On ne peut pas dire qu'en général ils [les Québécois] nous détestent. Mais ils nous deviennent facilement hostiles. Ressentant vis-à-vis de nous un complexe d'infériorité qui les humilie déjà suffisamment, si nous nous montrons détestables, ils ne nous le pardonnent pas. Et se faire rabattre le caquet par eux est bien la plus vexante des choses, car ils ont le sens de l'humour, je te le garantis ! Tout ceci pour te faire comprendre que s'il t'arrive de te faire traiter de « maudite Française », tu dois te mettre à leur place et ne pas leur en vouloir⁴⁰.

Il y a dans ce roman la conservation des représentations dépréciatives antérieures, mais aussi l'ajout d'autres ; le « maudit Français » argumente sans cesse ; il parle avec nostalgie de la France et a un accent qui le distingue des autres et qui l'empêche de s'intégrer totalement à la société québécoise. Ce sont là de nombreux stéréotypes qui resteront jusqu'à l'ère actuelle ; Fontaine est ainsi la première à y faire clairement référence. Par l'introduction de nouvelles caractéristiques liées au « maudit Français » et suite à une longue absence de la locution dans notre corpus, nous la classons ainsi comme point de départ d'une deuxième phase des représentations du « maudit Français », allant de 1964 à 1989. Cette période correspond à une accumulation de représentations à connotation négative, qui amène progressivement à une formation plus complexe de l'imaginaire social du « maudit Français ». Il serait même possible de considérer Fontaine comme un vecteur mémoriel crucial dans le discours social des représentations liées aux Français, puisque c'est suite à la parution de son roman que la locution connaîtra à partir de 1964 une augmentation exponentielle dans l'usage québécois. N'oublions pas que le Québec, alors en pleine Révolution tranquille, recherchait à se définir par rapport aux autres nations ; il est fort possible que la multiplication des représentations qui circulaient sur les Français ait été facilitée par la quête d'identité des Québécois. En effet, à la recherche de leurs propres caractéristiques identitaires, ils ont possiblement été amenés à vouloir se décrire par rapport à leur nation fondatrice, la France, et ce, entre autres en dénigrant cette dernière pour mieux asseoir la légitimité du peuple québécois comme nation distincte. Nous avançons aussi l'hypothèse que l'augmentation de la production littéraire québécoise en lien avec la multiplication des maisons d'édition pendant les années 1970-1980 au Québec⁴¹ ont permis à la locution d'intégrer davantage le discours social, et par conséquent, d'habiter progressivement d'autres genres extra-romanesques : journaux, revues, poésie...

Ainsi, jusqu'en 1989, d'autres représentations s'ajoutent donc à celles en vigueur du « maudit Français » ; il s'agit souvent d'éléments découlant de la réalité socio-économique. Les « maudits Français » obtiennent des emplois supérieurs aux

⁴⁰ Nathalie Fontaine, « *Maudits Français !* » [1964], Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1965, p. 68.

⁴¹ Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle*, Volume 3, *La bataille du livre*. 1960-2000, Montréal, Fides, 2010.

Canadiens français en raison de l'éducation de niveau supérieur qu'ils ont reçue. Le « maudit Français » maîtrise également l'art de la rhétorique, passant par conséquent pour un dissimulateur et un menteur dont il faut se méfier, en particulier lorsqu'il occupe une position d'autorité, ce qui fait ici écho au « maudit Français » de *L'influence d'un livre*. Dans une pièce de théâtre intitulée « Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier » se déroulant en 1837 qui relate une veillée funéraire imaginaire pour un chef rebelle canadien-français, un personnage français est décrit en ces termes :

Militaire mon cul ! Personne ne l'a vu au combat. Regarde-le agir. Il improvise à chaque instant ! Ah ! Le maudit Français, il s'est gargarisé devant nous avec son beau langage et, nous, comme toujours niaisieux et colons comme devant, on a baissé nos culottes et on a fait not' p'tit tas devant lui ! Chaque fois qu'il s'amène un Français...⁴²

Est condamnée l'admiration que certains Québécois ressentent pour les Français, en lien avec la critique de leur supériorité déjà présente dans le discours social du début du XX^e siècle. Ce blâme semble relié à une amertume que les auteurs de notre corpus lient aux colonies françaises, évoquées pour critiquer le comportement dit lâche des Français lors de leurs luttes contre les Anglais. On retrouve ainsi l'élément colonial dans une diversité de genres littéraires, même si cette représentation est parfois peu reliée aux propos principaux de l'auteur ; par exemple, Marcel Bélanger l'évoque dans un essai sur les thématiques abordées dans la littérature québécoise émergente du milieu du XX^e siècle : « Les maudits Français, qui nous avaient jadis abandonnés sur les rives du Saint-Laurent, mais de qui nous espérions secrètement le coup de théâtre d'une reconnaissance⁴³ ». Une haine provenant du passé colonial canadien envers ces Français, considérés d'ailleurs comme particulièrement « arrogan[ts]⁴⁴ », s'ajoute ainsi à la liste des représentations.

Une spécificité spatiale apparaît également : est différencié le Français qui habite en France, et le « maudit Français » qui vit au Québec, dans plusieurs sources de 1964 à 1989. En plus d'habiter de manière géographique le Québec, il tente également de reproduire sur le territoire ses habitudes françaises et d'imposer son mode de vie ou ses opinions. Une illustration de ce phénomène se retrouve dans le compte rendu critique d'un livre portant sur les intellectuels québécois, écrit par un Français, Marc-Henry Soulet ; le recenseur de l'ouvrage et auteur du compte rendu, un Québécois nommé Jean-Pierre Deslauriers, discrédite vivement Soulet en le qualifiant de « Maudit-Français-qui-vient-nous-faire-la-loi⁴⁵ » dès l'introduction. Deslauriers avance par la suite que l'auteur français est ignorant de son sujet et de l'histoire québécoise, et qu'il parle du Québec avec complaisance et hauteur.

⁴² Jean-Robert Rémillard, *Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier*, Montréal, Leméac, coll. « Théâtre canadien », 1974, p. 81-82.

⁴³ Marcel Bélanger, « La Poésie telle qu'on la mythifie », *Liberté*, vol. 21, n°1, 1979, p. 81.

⁴⁴ Hédi Bouraoui, « Pèlerinage à Paris », *Liaison*, n°39, 1986, p. 28.

⁴⁵ Jean-Pierre Deslauriers, « Ouvrage recensé : Marc-Henry Soulet, *Le silence des intellectuels*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 219 p. », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 1, n°1, 1988, p. 189.

Aussi, la Révolution tranquille québécoise déclencha un regain de la fierté des Québécois pour leur langue ; dans les années 1970, la question du français standard à encourager est à définir : Quel est donc ce français parlé au Québec, alors considéré comme le pilier de l'identité québécoise ? Après que l'Association québécoise des professeurs de français ait souhaité en 1977 « que la norme du français dans les écoles du Québec soit le français standard d'ici⁴⁶ », de nombreux linguistes et professeurs commencent à mettre à la disposition des locuteurs québécois des outils linguistiques afin de rendre compte du lexique canadien. La question de la langue occupe le débat public, et les années 1980 témoignent d'une montée de la conscience linguistique des Québécois qui se rendent compte des spécificités de leur vocabulaire en comparant leur lexique à celui du Français, repérables entre autres dans les représentations du « maudit Français ». Par exemple, Danielle Trudeau écrit dans un essai portant sur la langue et la lexicographie contemporaine québécoise : « T'entends jamais un Québécois te dire : "Je me suis fait poqué dans un parking du bas de la ville" ou ben "ôte-toi de là, t'es su un no parking", et puis "i s'est mis dans le parking du magasin", ça ça fait maudit français, par exemple⁴⁷ ».

Notons finalement que le « maudit Français » peut aller jusqu'à représenter l'altérité linguistique de manière générale ; ainsi, la locution « maudit Français » peut englober n'importe quel Européen qui parle la langue française (par exemple un Suisse⁴⁸) ; plus encore, il peut être utilisé pour dénommer un Québécois lorsqu'il a acquis certaines spécificités langagières de France lors d'un long voyage. Bref, les spécificités phonétiques européennes portent en elles un imaginaire social négativement connoté pour le locuteur québécois ; l'« accent » français est aussitôt relié à l'imaginaire du « maudit Français » au sein du discours social.

S'interroger sur le cliché et ses stéréotypes négatifs – Phase III

Dès 1971, on s'interroge sur le caractère parfois raciste de certaines représentations liées à la locution du « maudit Français » ; l'écrivain et journaliste Jacques Folch-Ribas, réfléchissant dans un court essai sur les générations et les tranches d'âge responsables du racisme au Québec, écrit : « Ce pays est affligé de racisme. Un racisme anti-français entretenu depuis l'époque où la Révolution française semblait aux clercs d'Amérique le monstre à abattre [...] : "Maudit Français" est devenu un pléonasme⁴⁹ ». Cette citation est une prémisse au discours d'ouverture qui marque la phase III de notre « maudit Français », lorsqu'apparaît dans le discours social des années 1990 un courant de rejet des représentations à

⁴⁶ Cité par Gilles Gagné, « Norme et enseignement de la langue maternelle », Édith Bédard et Jacques Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/ Le Robert, Conseil de la langue française/Coll. « L'ordre des mots », 1983, p. 510.

⁴⁷ Danielle Trudeau, *Léandre et son péché*, essai sur la langue au Québec, Montréal, Hurtubise, 1982, p. 45.

⁴⁸ Jean-Robert Rémillard, *Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier*, Montréal, Leméac, coll. « Théâtre canadien », 1974.

⁴⁹ Jacques Folch-Ribas, « Qui est jeune ? », *Liberté*, vol. 13, n°1, 1971, p. 30.

connotation négative ou/et d'ajout de représentations positives à la locution ; cette remise en question du lexique discriminant coïncide avec une augmentation importante de l'immigration au Québec. Dans les années 1990, « le Québec a reçu plus de 500 000 immigrants, ce qui correspond à deux fois plus que la décennie 1980⁵⁰ » ; nous postulons que l'accroissement de ces nouveaux Québécois amènent l'avènement de représentations positives des immigrants en général, mais influencent aussi l'imaginaire social associé au « maudit Français ». Les représentations traditionnelles du Français sont alors critiquées dans un effort de « dé-banalisation » de son contenu. Le caractère de la locution n'est plus convenu ; il commence à être discuté dans un rejet d'idées reçues. À la suite de Folch-Ribas, Louis-Jacques Dorais publie en 1990 les résultats d'un sondage d'opinion d'habitants de la ville de Québec sur l'immigration ; les résultats de ses recherches portent entre autres sur les Français :

La notion du « maudit Français » semble prendre un sens un peu moins péjoratif que celui qu'on a l'habitude de lui attribuer. On trouve les Français antipathiques « parce qu'ils se croient meilleurs que les autres » (de dire plusieurs informateurs), mais par contre on sait que le partage d'une langue et d'une origine commune les rend semblables à soi et, donc, facilement adaptables à la vie québécoise. Le terme « maudit » peut alors sous-entendre une certaine complicité, non dénuée d'affection, comme dans l'expression « Y est donc maudit ! » appliquée à quelqu'un qui agit mal, mais qu'on respecte quand même⁵¹.

Il est possible d'observer que dans son discours, Dorais souhaite intégrer des représentations positives à ce que l'on connaît des Français au Québec, en tentant également d'en dévier le sens à l'aide d'un commentaire métalinguistique de nature étymologique. Dans le contexte de mondialisation d'Internet et d'avènement de la langue anglaise comme *lingua franca*, « les maudits Français » se retrouvent dépeints aussi comme des alliés importants pour la survie de la langue française ; qu'ils soient aimés ou non au Québec importe alors peu dans une partie du discours social de l'époque⁵².

Dans un chapitre de l'ouvrage *Les frontières de l'identité ; Modernité et postmodernisme au Québec* paru en 1996 faisant le point sur la notion de l'identité au Québec, la locution « maudit Français » semble se faire interroger au même titre que les « ennemis traditionnels du Québec : « Anglais fourbes, Américains voleurs, [...] Sauvages de toutes sortes, Newfies grossiers, Chinois inquiétant ou nègres paresseux⁵³ ». Elle est mise côte à côte d'autres locutions discriminatoires, ce qui

⁵⁰ Jacques Leclerc, (4) *La question de l'immigration au Québec* [en ligne], <http://www.axl.cefam.ulaval.ca/amnord/Quebec-4immigration.htm> (consulté le 11 août 2016).

⁵¹ Louis-Jacques Dorais, « L'étranger aux yeux du francophone de Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 31, n°1, 1990, p. 22.

⁵² Alex Lafosse, « Internet sur les bancs de l'école primaire », *Revue de l'EPI* (Enseignement Public et Informatique), 1996, p. 99.

⁵³ Bernard Arcand, « L'ennemi dans la réécriture de l'identité moderne au Québec », in Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest (dir.), *Les frontières de l'identité ; Modernité et postmodernisme au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 292.

créé un nouvel effet de nivellement dans le discours social. Dans les revues littéraires, on tente aussi de la subvertir par des moyens discursifs, par exemple en lui prêtant un adjectif supplémentaire, comme « un bon maudit Français⁵⁴ » dans un numéro de *Liaison*.

Néanmoins, le « maudit Français », tel que mis de l'avant dans notre phase II, reste. Il est en effet faux de croire que toutes les représentations à connotation négative disparaissent du discours social ; au contraire, plusieurs demeurent⁵⁵. Le témoignage romancé de Lori Saint-Martin à ce sujet dans le texte de fiction *Mon père, la nuit* montre que les stéréotypes linguistiques liés aux représentations du « maudit Français » ont toujours une grande place dans le discours social ; relatant ses souvenirs d'enfance, Saint-Martin écrit :

À l'école on m'appelle la Parisienne. Je suis au courant maintenant, pour les maudits Français ; je reconnais l'injure. Mes copies reviennent couvertes de rouge, j'écris avec un accent. Gilet et pull, piasses et fric, polyvalente ou lycée, les mots me manquent, ou plutôt j'en ai trop. Comment trier ? Et le livre de téléphone, et le alldress, et bienvenue comme réponse à merci, c'est de ma faute, tout ça⁵⁶ ?

Tandis que l'enfant Saint-Martin dit reconnaître l'injure, le personnage français de Lilianne, du roman fictionnel *Papa Papinachois*, qui visite le Québec et décrit ses impressions à son père par courriels, considère « maudit Français » au contraire comme vide de sens : « On vous traite de "maudits Français" et je ne sais pas trop pourquoi⁵⁷ ». Cette dernière citation de 1999 inaugure bien une quatrième phase, qui correspond au début du XXI^e siècle, et dans laquelle « maudit Français » est perçue parfois avec incompréhension, saisie comme soit une injure, un compliment ou encore une blague à prendre plus ou moins au sérieux.

Le cliché approprié ou l'injure à condamner - Phase IV

Bien que toujours classée comme une injure ostracisée⁵⁸ ou une remarque xénophobe⁵⁹ représentative des « comportements, mœurs et traits du caractère⁶⁰ » québécois, et toujours significative d'un « goût amer⁶¹ » que ressentent les Québécois envers les Français, la locution « maudit Français » conserve de

⁵⁴ [s.a.], « Personnalité de l'année : Marc Haentjens, un artiste à sa façon », *Liaison*, n°90, 1997, p. 12.

⁵⁵ Lionel Meney, *Main basse sur la langue*, Montréal, Liber, 2010.

⁵⁶ Lori Saint-Martin, « Pur polyester », *Nuit blanche*, n°73, p. 35.

⁵⁷ Claude Jasmin, *Papa papinachois*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 1999, p. 9.

⁵⁸ Christian Papineau, Mélanie Le Her et Alain Vilbrod, « Jeunes Français au Québec : quels modes d'usage des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n°2, 2012, p. 351.

⁵⁹ Lionel Meney, *Dictionnaire québécois-français : mieux se comprendre entre francophones*[1999], 2^e éd. rév. et corr., Montréal, Guérin, 2003, p. 1107.

⁶⁰ Entre autres Annie Galameau, *Traitement des nord-américanismes et prise en compte du contexte nord-américain dans le Nouveau Petit Robert*, mémoire de maîtrise, Université Laval (Québec, Canada), 2000, p. 113.

⁶¹ Jean Morency, « Fortunes et infortunes critiques », *Spirale : arts ; lettres ; sciences humaines*, n°180, 2001, p. 38.

nombreux autres traits à connotation négative acquis dans les décennies précédentes ; toutes apparaissent minimalement à une reprise dans notre corpus. Le « maudit Français » du XXI^e siècle est ainsi une accumulation du discours social des décennies précédentes. Lionel Meney trace un portrait très complet de cette image contemporaine dans son ouvrage *Main basse sur la langue*⁶².

Claire Armanche écrit quant à elle sur l'ambivalence de la signification de « maudit Français » dans une entrée éponyme de son dictionnaire humoristique *Parlez-vous québécois* :

Maudits Français [...] : deux mots qui résument les rapports haine/amour qui existent entre les Français et les Québécois. Le maudit Français sourit de l'accent québécois, oubliant qu'au Québec c'est lui qui a un accent. Le maudit Français reprend le Québécois, corrige sa prononciation ou lui souligne ses anglicismes. Le maudit Français dit que la poutine est « étouffé chrétien » et que manger du fromage en grain c'est comme mâcher du mastic. Le maudit Français explique au Québécois l'histoire de son pays, comparant l'inculture de son peuple à celle des États-Uniens. Le maudit Français trouve que les Québécoises ne sont pas féminines. Il critique les vêtements mal coupés et de mauvaise qualité, la chasse aux phoques et les coupes à blanc dans les forêts boréales. Il se moque de Céline Dion, de la vétusté du métro et de l'état de la voirie à Montréal (encore que ça, même les Québécois s'en gaussent...)⁶³.

Bien que l'humour comme processus de nivellement du cliché du « maudit Français » fût apparu dans la phase III, il prend beaucoup plus d'espace en ce XXI^e siècle. Il y a là une possibilité de déprise langagière dans les procédés humoristiques, puisqu'on renverse la langue en l'altérant et en lui assignant une pertinence autre : « L'implacable logique déformante de l'humour nous projette ainsi en amont des catégorisations, des segmentations et des transformations narratives qui déterminent la discontinuité ordonnée des significations⁶⁴. » Certains auteurs sont néanmoins offusqués par cet usage de l'humour, accusant en retour les Québécois d'encourager leurs propres stéréotypes et clichés nationaux⁶⁵.

Suite à cette montée de l'humour, ou reliée à elle, il y a également une appropriation des représentations du « maudit Français », par l'usage de la locution, par les Français eux-mêmes, de plus en plus nombreux au Québec. Notre phase IV correspond en effet à un « fort taux d'accroissement⁶⁶ » de la communauté française au Québec ; 120 000 Français habitent dans la province du Québec, et chaque année

⁶² Lionel Meney, *Main basse sur la langue*, Montréal, Liber, 2010, p. 211-218.

⁶³ Claire Armanche, *Parlez-vous québécois*, Paris, Éditions D'Orbestier, 2014, p. 103.

⁶⁴ Denis Bertrand, « Ironie et humour : le discours renversant », *Humoresques*, n°4, Nice, Z'éditions, 1993, p. 40.

⁶⁵ Entre autres Lionel Meney, *Main basse sur la langue*, Montréal, Liber, 2010, p. 218-220.

⁶⁶ La France au Canada ; Consulat général de France à Québec, *La communauté française au Québec* [en ligne], <http://www.consulfrance-quebec.org/La-communaute-francaise-au-Quebec> (consulté le 11 août 2016).

plusieurs milliers les rejoignent pour s'établir de manière permanente⁶⁷. Cette plus forte présence française explique ainsi l'altération de l'imaginaire social du « maudit Français ». Réfléchissant aux clichés en rapport avec leurs caractéristiques d'énonciation, David Blond nomme un « cliché approprié » celui « que véhicule le locuteur lui-même⁶⁸ ». Il l'explique : « Le locuteur prend en charge le cliché [...] ; il s'appuie sur elle pour se faire comprendre plus efficacement. En plus de véhiculer ses propres clichés, il ne manque pas d'en attribuer aux personnes ou aux groupes dont il parle⁶⁹. » À partir de 2008, de plus en plus de jeunes Français s'attribuent eux-mêmes cette expression pour se définir auprès d'autres. Par exemple, on retrouve cette notice biobibliographique d'un écrivain français publiée dans une revue de création littéraire : « Maudit Français dans la trentaine, professionnel de l'Internet, habitant de Ahuntsic et non du Plateau, attiré par le monde de l'invisible et du voyage, je ne fume pas, ne bois pas, bouffe bio et recycle tout ce qui ne bouge pas⁷⁰ ». Cette appropriation s'articule néanmoins toujours dans une perspective humoristique, tout comme l'avait fait Fontaine dans les années 1960 ; elle n'est donc que possible en fonction de cette autre caractéristique. La phase VI comprend en ce sens une multiplicité de discours et représentations qui bousculent en partie l'hégémonie de « maudit Français » plutôt « détestable » du XX^e siècle.

Conclusion

En remontant à l'apparition de l'expression « maudit Français » au Canada français et en nous servant des traces écrites comme indices de son évolution au Québec, nous avons observé quatre imaginaires sociaux distincts du « maudit Français ». Tandis que le premier imaginaire correspondait généralement à un étranger français critique dont il fallait se méfier, le second imaginaire a gagné en complexité ; nous avons pu voir que la multiplication de l'usage de la locution a coïncidé avec la Révolution tranquille québécoise. Les Québécois, plus aptes et plus libres à s'exprimer, semblent avoir recherché à définir leur propre identité entre autres par une altérité dépréciative ; le « maudit Français » a alors gagné en représentations connotées négativement. Néanmoins, les années 1990 et l'accroissement de l'immigration ont remis en question les expressions discriminatoires en altérant le troisième imaginaire social du « maudit Français » pour en atténuer la charge axiologique négative. Cela a finalement mené à l'apparition d'un quatrième imaginaire social, celui de la réappropriation de la locution par les Français, de plus en plus présents au Québec, par des procédés humoristiques.

Notre étude de l'imaginaire social du « maudit Français » a aussi permis de montrer qu'il est plus aisé d'ajouter de nouvelles représentations du Français,

⁶⁷ La France au Canada ; Consulat général de France à Québec, *La communauté française au Québec* [en ligne], <http://www.consulfrance-quebec.org/La-communaute-francaise-au-Quebec> (consulté le 11 août 2016).

⁶⁸ David Blonde, « Du cliché journalistique », *Protée*, vol. 32, n°1, 2004, p. 83.

⁶⁹ David Blonde, « Du cliché journalistique », *Protée*, vol. 32, n°1, 2004, p. 83.

⁷⁰ Jérôme Schlossman, « La passoire des sentiments », *Biscuits chinois : littérature pop*, n°6, 2008, p. 74.

dépréciatives ou mélioratives, dans le discours social, que de faire disparaître les anciennes représentations, bien ancrées dans l’imaginaire sociodiscursif des « cousins d’Amérique ». Les quatre phases dégagées montrent en ce sens la viabilité de représentations des première et deuxième phases, malgré les dénonciations discriminatoires ou humoristiques des textes plus contemporains. Il serait possible de postuler une inégalité sociodiscursive supplémentaire des représentations de l’imaginaire social ; les plus ancrées détiendraient une emprise additionnelle dans l’imaginaire des individus et des sociétés, tandis que les nouvelles ne pourraient possiblement que vivre en compétition avec ces dernières.

Corpus de recherche

ANDRES Bernard, « L’invention du XVIII^e siècle canadien », *Lumen*, vol. 26, 2007, p. 1-20.

ARCAND Bernard, « L’ennemi dans la réécriture de l’identité moderne au Québec », in ELBAZ Mikhaël, FORTIN André et LAFOREST Guy (dir.), *Les frontières de l’identité ; Modernité et postmodernisme au Québec*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1996, p. 280-287.

ARMANGE Claire, *Parlez-vous québécois*, Paris, Éditions D’Orbestier, 2014.

AUBERT DE GASPE Philippe (fils), *L’influence d’un livre. Roman historique*, Québec, William Cowan & Fils (impr.), 1837.

BACOT Jean-Pierre, *Une langue, deux cultures : le malentendu entre la France et le Canada français, 1760-1970*, Paris, Harmattan, 2008.

BAREAU Michel L., « Méta-rêveries dans Si les Sansoucis... de Jean-Claude Germain », Départemento de filologia anglogermanica y francesa (dir.), *Intertexto y Polifonía*, tome I, Oviedo, Ediciones de la Universidad de Oviedo, 2008, p. 133-140.

BEAUDOIN Réjean, « La France critique de Mathieu Lelièvre », *Études françaises*, vol. 34, n°1, 1998, p. 123-138.

BELANGER Daniel, « Tournages », *Ciné-Bulles*, vol. 6, n°4, 1987, p. 27-31.

BELANGER Marcel, « La Poésie telle qu’on la mythifie », *Liberté*, vol. 21, n°1, 1979.

BERGERON Léandre, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1980.

BOISVERT Lionel, « Trésor de la langue française au Québec (XI) », *Québec français*, n°56, Québec, 1984, p. 19.

BOURAOUI Hédi, « Pèlerinage à Paris », *Liaison*, n°39, 1986, p. 27-31.

BROCHU André, « Quand l’amour fait (big) bang », *Lettres québécoises : la revue de l’actualité littéraire*, n°117, 2005, p. 17-18.

BRUNET Manon, « Travestissement littéraire et trajectoire intellectuelle d’Henri-Raymond Casgrain », *Voix et Images*, vol. 30, n°1, 2004, p. 47-66.

BRUNET Roger, « Comment écrire la géographie régionale. Présentation », *Espace géographique*, vol 15, n°4, 1986, p. 241-243.

CHAUDENSON Robert, « Créoles français et variétés de français », *L’information Grammaticale*, vol. 89, n°1, 2001, p. 32-37.

CLOUTIER Yvan, « Sartriana québécoise : Chronologie, bibliographie et médiagraphie commentées », *Philosophiques*, vol. 16, n°2, 1989, p. 273-293.

CUSSON Marie, « Figures de maux urbains », *Spirales : arts ; lettres ; sciences humaines*, n°182, 2002, p. 32-33.

DAVID Gilbert, [texte d'opinion, de réflexion], *Le Devoir*, 8 juin 1996, p. B1.

DEBARY Octave, « Oublieuse mémoire », *French Politics, Culture & Society*, vol. 19, n°2, été 2011, p. 102-113.

DESLAURIERS Jean-Pierre, « Ouvrage recensé : Marc-Henry Soulet, *Le silence des intellectuels*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 219 p. », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 1, n°1, 1988, p. 189-192.

DOMPIERRE Stéphane, *Mal élevé*, Montréal, Québec Amérique, 2007.

DORAIS Louis-Jacques, « L'étranger aux yeux du francophone de Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 31, n°1, 1990, p. 11-23.

DUMAIS Nelson, *L'embarquement pour Anticosti*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1976.

DUPUIS Jean-Pierre, « Être un "maudit Français" en gestion au Québec », *Gérer et Comprendre*, n°81, automne 2005, p. 51-61.

DUPUIS Jean-Pierre, « Enquête sur les relations problématiques entre Français et Québécois francophones », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n°2, 2012, p. 357-387.

ELIA Maurice, « Festivaleries », *Séquences : la revue de cinéma*, n°143, 1989, p. 61.

ELKOURI Rima, *La Presse*, 11 mai 2001.

FERRON Jacques, « La ville de Varsovie », *Spirale*, n°196, 2004, p. 13-15.

FOLCH-RIBAS Jacques, « Qui est jeune ? », *Liberté*, vol. 13, n°1, 1971.

FONTAINE Nathalie, « *Maudits Français !* » [1964], Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1965.

FORTIN Sylvie, *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : stratégies de migrants de France à Montréal*, Thèse de doctorat, Université de Montréal (Canada), 2002.

FRENETTE Yves, « L'apport des immigrants français aux francophonies canadiennes », *Francophonies d'Amérique*, n°26, 2008, p. 309-330.

GAGNON Jean-Louis, « Doc. F publié en annexe ; extrait de *La Renaissance*, automne 1935 » in *Les apostasies, T.I., Les Coqs de village*, Montréal, La Presse, 1985.

GALARNEAU Annie, « Traitement des nord-américanisms et prise en compte du contexte nord-américain dans le "Nouveau Petit Robert" », Mémoire de maîtrise, Université Laval (Canada), 2000.

GARAND Caroline, « Images d'une parade achevée », *Jeu*, n°110, 2004, p. 119-122.

GERBIER Alain, « En avoir ou pas ? », *Collection monde*, n°124, 2001, p. 134-146.

GROSMAIRE Jean-Louis, « Les Français à Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n°71, 1983, p. 341-348.

GUIDROUX Linda, « Appartenances culturelles et ethnologiques des migrations ; Les Bretons migrants au Québec depuis 1950 », Thèse de doctorat, Université Laval (Canada) et Université de Bretagne Occidentale (France), 2011.

HARVEY Jean-Charles, *Les demi-civilisés*, Montréal, Les Éditions du Totem, 1934.

HELLY Denise et Nicolas VAN SCHENDEL, *Appartenir au Québec ; Citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, coll. « Culture et société », 2001.

IGARTUA José « Ouvrage recensé : Yves Tremblay, *Plaines d'Abraham. Essai sur l'égo-mémoire des Québécois*, Montréal, Athéna Éditions, 2009 », *Recherches sociographiques*, vol. 51, n°3, 2010, p. 566-568.

JASMIN Claude, *Papa papinachois*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 1999.

LAFOSSE Alex, « Internet sur les bancs de l'école primaire », *Revue de l'EPI (Enseignement Public et Informatique)*, 1996, p. 91-103.

LAGHZAOUI Ghizlane, « La médiation entre l'école francophone et les familles immigrantes en Colombie-Britannique : regards et discours d'enseignants immigrants francophones », *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol. 17, n°2, 2014, p. 96-124.

LIAGRE François-Xavier, « Ça ira mieux demain... », *Moebius*, n°100, 2004, p. 49-64.

LORRAIN Roland, *La mort de mon joul. L'histoire incroyable d'un Canadien-français décidé à parler bien*, Montréal, Les éditions du Jour, 1966.

MAHEUX-FORCIER Louise, « Huberdeau », *Liberté*, vol. 17, n°3, 1975, p. 71-92.

MARHRAOUI Azzedine, « La lutte contre le racisme en l'absence de politique antiraciste », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n°2, 2005, p. 31-53.

MARTIN Yves, « Ouvrage recensé : Charles-Philippe Courtois, *La Conquête. Une anthologie*, Montréal, Les Éditions Typo, 2009, 488 p. (Anthologie) », *Recherches sociographiques*, vol. 51, n°3, 2010, p. 565-566.

MENARD Jean-Sébastien, « Sur la langue de Kerouac », *Canadian Literature*, n°195, hiver 2007, p. 50-66.

MENEY Lionel, *Dictionnaire québécois-français : mieux se comprendre entre francophones* [1999], 2^e éd. rév. et corr., Montréal, Guérin, 2003.

MENEY Lionel, *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010.

MICHAUD Marguerite, « Caraque », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n°1, 1957, p. 47-55.

MIGNER Robert, « Jacques Ferron et l'histoire de la formation sociale québécoise », *Études françaises*, vol. 12, n°3-4, 1976, p. 343-352.

MIMEAULT Isabelle, Josiane LEGALL et Myriam SIMARD, « Identités des jeunes régionaux de parents immigrés au Québec : métissage et ouverture sur le monde », *Cahiers de recherche sociologique*, n°36, 2002, p. 185-215.

MORENCY Jean, « Fortunes et infortunes critiques », *Spirale : arts ; lettres ; sciences humaines*, n°180, 2001, p. 38-39.

MORRISET Jean, « Québec/Brésil : les relations diffractées », *Études littéraires*, vol. 16, n°2, 1983, p. 277-287.

OORE Irene, « La quête de l'identité et de l'inachevé du devenir dans *Un Joulonais sa Joulonie* de Marie-Claire Blais », *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, vol. 18, n°2, été 1993, p. 81-93.

PAPINEAU Christian, Mélanie LE HER et Alain VILBROD, « Jeunes Français au Québec : quels modes d'usage des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n°2, 2012, p. 337-356.

PICH Eva, « Splendeur et décadence : la représentation de la société et de la ville dans *Une liaison parisienne* de Marie-Claire Blais », *Cédille, revista de estudios franceses*, n°7, avril 2011, p. 256-271.

POIRIER Claude, « Variation du français en francophonie et cohérence de la description lexicographique », in C. CORMIER Monique, FRANCOEUR Aline et BOULANGER Jean-Claude (dir.), *Les dictionnaires Le Robert : genèse et évolution*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 189-226.

PRIVET Georges, « Les enfants d'Hérouxville », *Liberté*, vol. 54, n°2, 2013, p. 42-43.

PUPIER Paul, « Une première systématique des évaluatifs en français », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 26, n°1, 1998, p. 51-78.

PUYJALON Henry de, Labrador, *Récits du Labrador*, Montréal, L'imprimerie canadienne, 1894.

REECE Jack E., *The Bretons against France : Ethnic Minority Nationalism in Twentieth-Century Brittany*, University of North Carolina, Chapel Hill, 1977.

REMILLARD Jean-Robert, *Cérémonial funèbre sur le corps de Jean-Olivier Chénier*, Montréal, Leméac, coll. « Théâtre canadien », 1974.

RINGUET [pseud. De Philippe Panneton], *Confidences*, Montréal/Paris, Fides, 1965.

ROBIN Régine, « Vous ! Vous êtes quoi au juste ? », *Études françaises*, vol. 37, n°3, 2001, p. 111-125.

ROUX Paul, « Le "Québécois" est un dialecte sans avenir », *La Presse*, 9 avril 1994.

SAINT-MARTIN Lori, « Pur polyester », *Nuit blanche*, n°73, p. 35-37.

SCHLOSSMAN Jérôme, « La passoire des sentiments », *Biscuits chinois : littérature pop*, n°6, 2008, p. 74-81.

SERGENT Julie, « Pèlerinage aux sources », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n°98, 2000, p. 31-32.

STRELISKI Jean-Jacques, « Questions d'image – J'ai choisi le Québec », *Le Devoir*, 22 avril 2013.

THERIO Adrien, « Édulcorés, dénaturés, dévertébrés », *Lettres québécoises*, n°20, 1980, p. 56-62.

TOURANGEAU Rémi, « Les Pageants Historiques de Scène Comme Médium du Discours Idéologique », *Theatre Research in Canada / Recherches théâtrales au Canada*, vol. 15, n°1, 1994, p. 21-47.

TRUDEAU Danielle, *Léandre et son péché*, essai sur la langue au Québec, Montréal, Hurtubise, 1982.

WEINMANN Heinz, « D'un mur à l'autre », *Liberté*, vol.34, n°2, 1992, p. 47-49.

[s.a], « Nocturne pour un *Morning Man* : 13^e version », *24 images*, n°105, 2001, p. 28-33.

[s.a], *La Presse*, 13 décembre 1993.

[s.a], *La Presse*, 1^{er} juin 2001, A5 (relevé dans les propos rapporté d'un député). [3 attestations différentes sur cette page].

[s.a.], « Personnalité de l'année : Marc Haentjens, un artiste à sa façon », *Liaison*, n°90, 1997, p. 10-12.

Études

ANGENOT Marc, « 1889. Un état du discours social », *Médias 19* [En ligne], mis à jour le 04/09/2013, <http://www.medias19.org/index.php?id=11003> (consulté le 19 novembre 2015).

BERTRAND Denis, « Ironie et humour : le discours renversant », *Humoresques*, n°4, Nice, Z'édicions, 1993, p. 27-41.

BLONDE David, « Du cliché journalistique », *Protée*, vol. 32, n°1, 2004, p. 81-90.

BOUCHARD Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000.

CHARRETTE Éric, « Du sacre au nom de qualité : Approche théorique et description grammaticale », Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke (Canada), septembre 1999.

Encyclopédie canadienne, *Révolution tranquille* [en ligne], <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/revolution-tranquille/> (consulté le 11 août 2016).

GAGNE Gilles, « Norme et enseignement de la langue maternelle », BEDARD Édith et MAURAS Jacques (dir.), *La norme linguistique*, Québec/Paris, Gouvernement du Québec/ Le Robert, Conseil de la langue française/Coll. « L'ordre des mots », 1983.

GAGNON Claude-Marie, « La censure au Québec », *Voix et Images*, vol. 9, n°1, 1983, p. 103-117.

GAGNON Marcel-Aimé, *Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille*, Ottawa, Beauchemin, 1970.

GALARNEAU Annie, « Traitement des nord-américanismes et prise en compte du contexte nord-américain dans le *Nouveau Petit Robert* », mémoire de maîtrise, Université Laval (Canada), 2000, p. 113.

HARDY René, « Ce que sacrer veut dire : à l'origine du juron religieux au Québec », in. DELUMEAU Jean (dir.), *Mentalités, histoire des cultures et des sociétés : injures et blasphèmes*, Paris, Éditions Imago, 1989.

IMBS Paul et Bernard QUEMADA, *Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (consulté le 19 août 2016).

La France au Canada ; Consulat général de France à Québec, *La communauté française au Québec* [en ligne], <http://www.consulfrance-quebec.org/La-communauté-française-au-Québec> (consulté le 11 août 2016).

LAVERTU Yves, *Jean-Charles Harvey. Le Combattant*, Québec, Boréal, 2000.

LECLERC Jacques, (4) *La question de l'immigration au Québec* [en ligne], <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/Quebec-4immigration.htm> (consulté le 11 août 2016).

LEGARE Clément et André BOUGAÏEFF, *L'Empire du sacre québécois*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1984.

LORENT Maurice, « Les Romanciers français et le Canada (1842-1981) Anthologie par Paulette Collet; Ouvrage recensé », *Lettres québécoises : la revue de l'actualité littéraire*, n°36, 1984-1985, p. 78.

MICHON Jacques, « Croissance et crise de l'édition littéraire au Québec (1940-1959) », *Littérature*, n°66, 1987, p. 115-126.

MICHON Jacques (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle*, Volume 3, *La bataille du livre. 1960-2000*, Montréal, Fides, 2010.

PAPINEAU Christian, Mélanie LE HER et Alain VILBROD, « Jeunes Français au Québec : quels modes d'usage des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants », *Recherches sociographiques*, vol. 53, n°2, 2012, p. 337-356.

PICHÉ Victor et Dominique LAROCHE, *Dossier 1. L'immigration au Québec ; Rapport préparé pour la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles* [en ligne], Mai 2007, Révisé décembre 2007, <https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-11-picche-victor.pdf> (consulté le 11 août 2016).

POPOVIC Pierre, « La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques*, n°151/152, décembre 2011, p. 7-38.

REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*[1992], Tome F-PR, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2010.

ROUSSEAU Guildo, *Jean-Charles Harvey et son œuvre romanesque*, Montréal, Centre éducatif et culturel inc, 1969.

SEMUJANGA Josias, « La réception immédiate des *Demi-civilisés* de J.-C. Harvey. Éléments de sociosémiotique du discours critique », *Protée*, vol. 27, n°2, 1999, p.23-33.

SIMARD David Éric, « Jean-Charles Harvey, défenseur des libertés et promoteur de la modernité : le jour (1937-1946) », Mémoire de maîtrise en science politique, Université du Québec à Montréal, 2007.

SIMARD Sylvain, *Mythe et reflet de la France, 1850-1914*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.

Étudiante en doctorat au Département de français de l'Université d'Ottawa (Canada) sous la direction de Bertrand Labasse, **Hélène Labelle** est récipiendaire d'une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines Joseph Armand-Bombardier. Ses champs de recherche couvrent la lexicographie, la rédactologie, la sociolinguistique francophone nord-américaine et la circulation des représentations linguistiques dans les littératures de langue française.